

Le procès de 1840 à Pointe à Pitre – Lucile et sa famille – Une branche inconnue des LAPIERRE de MÉLINVILLE

Bernadette et Philippe Rossignol

Le procès de 1840

Un des procès célèbres des années précédant l'abolition de l'esclavage à la Guadeloupe est celui fait à Jean Baptiste DOUILLARD MAHAUDIÈRE, sur une dénonciation anonyme l'accusant d'avoir mis au cachot pendant 22 mois et torturé une de ses esclaves qu'il soupçonnait d'être empoisonneuse.

De nombreux sites sur Internet répètent à peu près le texte suivant, quand ils mentionnent l'ancienne habitation Mahaudière de l'Anse Bertrand :

« un procès célèbre en 1840 mettait en cause le propriétaire de l'habitation la Mahaudière, arrêté sur dénonciation. Il était poursuivi pour séquestration prolongée et torture exercée à l'encontre de Lucile, une de ses esclaves, qu'il accusait d'avoir empoisonné son épouse. Lucile avait été enfermée, pendant 22 mois dans un cachot sans lumière, les pieds et les mains enchaînés. L'acquittement de Jean Baptiste Douillard Mahaudière fit scandale. A cette époque, plusieurs procès furent engagés contre des propriétaires d'habitations pour incarcération abusive et mauvais traitements. »

Il est intéressant de comparer trois versions, qui présentent des extraits en partie différents du même procès :

Cour d'assises de la Pointe à Pitre session d'octobre 1840 (numérisé par Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k841377v>) et disponible aussi sur le site Manioc : <http://www.manioc.org/gsd/collect/patrimon/import/2012/PAP/PAP11162.pdf> ;

Gazette des tribunaux n° 4819, 15 et 16 février 1841

http://data.decalog.net/enap1/Liens/Gazette/ENAP_GAZETTE_TRIBUNAUX_18410215.pdf

Précis sur l'affaire Douillard Mahaudière adressé à la Chambre des Députés par A. Jollivet, délégué de la Martinique, 3 mars 1841 (numérisé par Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5786650q>).

Nous renvoyons le lecteur à ces versions, entre lesquelles nous ne prendrons pas partie, et nous nous intéresserons seulement à Lucile (enfermée dans le cachot depuis le 14 juillet 1838) et à sa famille, en réunissant d'abord les éléments donnés dans les différentes versions du procès.

Lucile, mulâtresse, est âgée d'environ 40 ans en 1840. Elle est couturière. Elle a deux filles, Céline et Félicité (cette dernière affranchie encore enfant, car fille soit de Mr Douillard Mahaudière, d'après la rumeur, soit d'un de ses amis, d'après lui), qui vivaient chez « Mr LAPIERRE » et lui apportaient dans son cachot de la nourriture pour compléter ou remplacer celle donnée ; Céline emportait pour les vendre les travaux de couture faits par sa mère dans son cachot. Lucile a un frère, Alexandre, libre, qui avait vendu un terrain pour l'aider à acheter sa liberté, liberté que son maître refusait de lui accorder. C'est ce refus persistant qui, d'après M. Douillard Mahaudière, l'aurait poussée à se venger en empoisonnant sa femme (morte une dizaine d'années avant le procès), plusieurs de ses bœufs et deux nègres (lesquels en fait avaient mangé du bœuf malade ou empoisonné). La mère de Lucile, aussi appelée à témoigner, s'appelle **Ador** ; elle est esclave de M. Auril.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Nous ne savons pas si, après l'acquittement de son maître, Lucile lui avait été rendue ou si elle avait été vendue à un autre propriétaire (les deux versions existent selon les récits). Nous n'avons pas trouvé non plus son affranchissement après 1840, ni son inscription sur les registres de l'Anse Bertrand ou du Port Louis. Mais nous allons la retrouver à Basse Terre en 1848 (l'affranchissement n'y figure pas).

Voyons d'abord son maître, l'accusé de 1840.

Jean-Baptiste Douillard Mahaudière

L'importante famille DOUILLARD trouve son origine à Hennebont en Bretagne (Morbihan, 56). D'abord nommée DROUILLARD ¹, avec Jacques établi à Capesterre qui eut une dizaine d'enfants, elle passa en Grande Terre, à Sainte Anne puis à l'Anse Bertrand, au Port Louis et au Petit Canal, se divisant en plusieurs branches : La Bertaudière (subdivisée ensuite en trois branches, La Bertaudière, Mahaudière et Bonvoisin), Grandfond, Bellevue. Il n'est bien sûr pas question de reconstituer ici toute la famille.

Le premier Douillard Mahaudière, Étienne, qui prend ce nom de branche à partir de 1750, habitant à l'Anse Bertrand, où il a épousé en 1750 Marie Louise Peyssonnel, en avait eu au moins 9 enfants dont Pierre, marié en 1776 au Petit Canal avec Anne Françoise Charroppin, d'où au moins 7 enfants : Jean Baptiste est leur dernier fils, né à l'Anse Bertrand le 1^{er} novembre 1790 (baptisé le 26 avril de l'année suivante).

Dans les recensements révolutionnaires ² on trouve à l'Anse Bertrand les habitations Grandfond, Mahaudière, Étienne Douillard, Bertaudière, Douillard. Ce sont toutes des sucreries nationales, séquestrées, dont les ateliers couvrent de 2 à 3 pages et demi. Sur deux d'entre elles, Grandfond et Mahaudière, les propriétaires n'ont pas émigré : il s'agit de veuves et d'enfants. A Mahaudière (la plus importante de ces habitations : atelier de 3 pages et demi) sont restés la veuve Mahaudière, 33 ans (Anne Françoise Charroppin, née en 1756 au Petit Canal), ses fils Douillard Mahaudière qui sert de séquestre, 19 ans (Pierre, o 1779) et Mahaudière, 7 ans (**Jean Baptiste, o 1790**), ses filles Assez, 16 ans (Désirée Dieudonnée, o 1781), Louison, 13 ans (Louise, o 1785), Toinette, 12 ans (Antoinette, o 1786) et Zéline, 5 ans (sic : Anne Zénon, o 1788). Il manque l'aînée des filles, Anne Françoise, déjà mariée (en 1792 avec un Charroppin Boismorin).

Pierre Douillard Mahaudière, le mari d'Anne Françoise Charroppin, avait été guillotiné en Guadeloupe ³.

La veuve Mahaudière meurt à 47 ans sur son habitation de l'Anse Bertrand, le 10 décembre 1803. Tous ses enfants se sont mariés. En **1828**, suite à une licitation en famille entre Jean Baptiste Douillard Mahaudière et les enfants mineurs de son frère aîné Pierre,

¹ Voir par exemple la question 92-157 DROUILLARD et DOUILLARD (Guadeloupe), GHC 39, juin 1992, p. 610.

² G1/500, 1^{er} vendémiaire V (22/09/1796) ; G1/503/1, 1^{er} vendémiaire VI (22/09/1797). Nous donnons les informations du second, plus précis.

³ Dans la collection d'objets donnés à la Société dunoise (Chateaudun) par le marquis Lionel de Tarragon figurait un « *jonc [anneau] époque Louis XVI, ayant appartenu à M. Douillard de Mahaudière qui monta, l'ayant à la main, sur l'échafaud en 1793 [sic, pour 1794 ou 1795], à la Guadeloupe.* » (Bulletin de la société dunoise, 1927, p. 337, numérisé par Gallica et indexé par Geneanet). Lionel de Tarragon (+ 1928) était fils d'Octave de Tarragon qui avait épousé Lydie Auril le 23/03/1848 au Port Louis (Roland de Tarragon, roland41100 sur Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

c'est Jean Baptiste qui devient seul propriétaire de l'habitation familiale de l'Anse Bertrand ⁴.

Jean Baptiste avait épousé en 1815 au Port Louis Marie Ursule Camille AURIL. Le couple eut au moins 2 fils et 5 filles, certains nés au Port Louis ou au Petit Canal, mais tous déclarés à l'Anse Bertrand ⁵ (en général le père est accompagné pour les déclarations par Joseph Auril fils, Saint Simon Auril ou Saint Olympe Auril, du Port Louis, ses beaux-frères) :

1 Virginie (née au Port Louis sur l'habitation Auril, de la famille de sa mère, le 15/01/1817 et déclarée à l'Anse Bertrand le 30/12/1818)

2 Aurélie (née le 11/08/1818 au Petit Canal sur l'habitation de M. Charroppin Boisnormand et déclarée le 07/03/1819 à l'Anse Bertrand ; décédée le 13 janvier 1821 dans la maison de ses père et mère)

3 Étienne (né le 07/07/1820 au Petit Canal sur l'habitation de M. Charroppin Boisnormand et déclaré le 27/12 à l'Anse Bertrand)

4 Eugénie (née au Petit Canal sur l'habitation de M. Charroppin Boisnormand le 13/01/1822 et déclarée le 23 à l'Anse Bertrand)

5 Jean Baptiste Bonvoisin (né 27/07 et déclaré 15/08/1823 à l'Anse Bertrand ; père dit domicilié au Port Louis)

6 Armantine (née le 03/03/1826 à l'Anse Bertrand et déclarée le 15)

7 Ursule Hortense (née le 11 et déclarée le 29/01/1828)

L'épouse de Jean Baptiste Douillard Mahaudière meurt le 17 mars 1830 au Port Louis, 10 ans donc, comme dit plus haut, avant le procès de 1840.

Six ans après ce procès, le 18 mars **1846**, par acte sous seing privé ⁶, Jean Baptiste Douillard Mahaudière vend pour 50 000 francs l'**habitation sucrerie Là Haut** (nom sous lequel est maintenant désignée l'**habitation La Mahaudière**) à trois de ses enfants, Étienne, Françoise Armantine, mineure émancipée par mariage avec Marie Étienne Barbotteau, et Hortense, encore mineure (plus tard mariée avec son cousin germain et beau-frère Nicolas Victor Auril, veuf de sa sœur Eugénie) ; ceux-ci lui font donation d'une rente viagère annuelle de 5 000 francs. Jean Baptiste meurt en février 1875 ⁷. Par la suite, après diverses péripéties (licitation contradictoire, vente et revente entre les héritiers, etc.), la dernière propriétaire, Uranie Auril veuve d'Etienne Douillard Mahaudière, vend Là Haut le 14 janvier **1881** ⁸ à Antoinette Elisabeth Le Deuff veuve de Jean François Olive Guyot, créancière hypothécaire, pour 55 000 francs, montant de la créance.

Apparemment le nom de branche Mahaudière s'arrête avec cette génération en Guadeloupe, Étienne, le seul fils marié, n'ayant eu que deux filles, dont une seule survivante, Gabrielle. Signalons en Gironde Gaston Douillard Mahaudière qui avait en 1873 un important réservoir à poissons à Arcachon, qui fut maire d'Audenge en 1869 et 1877 ⁹ et dont deux filles naquirent à Pessac en 1867 et 1873. Les registres d'état civil de Pessac n'étant pas encore en ligne, nous n'en savons pas plus mais nous supposons qu'il s'agit d'un fils ou petit-fils de Pierre, le frère aîné de Jean Baptiste, époux d'Élisabeth

⁴ Me Madec, Port Louis, 04/12/1828. L'inventaire de l'habitation avait été fait par le même notaire les 6 et 7 novembre précédents mais la minute en France n'est pas détaillée. Il y est seulement écrit que les « nègres » vont du numéro 206 au 352.

⁵ Pour leurs alliances, voir Jacqueline Bourdonnais-Le Cam et autres sur Geneanet.

⁶ Acte déposé pour enregistrement chez Me Alexis Lemoine Maudet le 19/03/1846.

⁷ Année du décès, genebeutier et elianeboutin sur Geneanet, pas de lieu indiqué : pas trouvé à Anse Bertrand ni à Pointe à Pitre.

⁸ Me Alexis Leger.

⁹ Voir la bibliothèque Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Bertilde Godemar, dont un fils, né le 18/10/1815 et déclaré à l'Anse Bertrand le 22/02/1817, se prénomait Pierre Gaston.

Dernière remarque : Jean Baptiste DOUILLARD MAHAUDIÈRE était bien en 1840 habitant propriétaire de l'**habitation La Mahaudière à l'Anse Bertrand** mais il ne faut pas confondre cette habitation avec **une autre habitation La Mahaudière, au Port Louis** ¹⁰, qui n'appartenait plus depuis longtemps à la famille. En effet un acte de Me Madec du 23 août 1819 fait l'inventaire de l'habitation sucrerie La Mahaudière au Port Louis dont les copropriétaires sont Christine Auril veuve d'Antoine BARBOTTEAU, Louis Boulogne Sauvan, en son nom et comme tuteur de ses enfants mineurs, et Antoine Barbotteau, subrogé tuteur des dits mineurs ses neveux. Le même jour, sur l'habitation, il est question de la rente consentie le 15 mai de la même année par Alexandre Ducos, demeurant à la Pointe à Pitre, à Christine Auril veuve Barbotteau. Le 28 mai 1823, conventions entre les Barbotteau évoquant les droits des héritiers de Jean Baptiste Barbotteau sur l'habitation en 1811. Enfin un autre acte, toujours du même Me Madec, le 24 mai 1824, concerne « *Alexandre Ducos, acquéreur de l'habitation sucrerie dite La Mahaudière.* » L'habitation du Port Louis a dû être perdue par les Douillard Mahaudière vers 1803, à la suite d'une importante dette pour compte de fournitures par Antoine Dubergier, commissionnaire de l'habitation, compte contesté et suivi d'un inventaire le 9 mai 1803 ¹¹ établissant la créance de Jean Baptiste Barbotteau sur l'habitation.

Les filles de Lucile : Félicité

Revenons à Lucile et ses filles.

Bien que ce soit la plus jeune, nous commençons par Félicité. Lucile étant mulâtresse, Félicité, fille d'un blanc, est donc quarteronne.

Elle est née vers 1830 à l'Anse Bertrand où elle a été affranchie à 7 ans par arrêté du gouverneur du 6 avril 1837, acte transcrit sur le registre d'état civil le 27 du même mois ; elle est désignée comme « la nommée Félicité ». Il est probable que Lucile espérait être affranchie en même temps que sa fille Félicité.

La date de l'affranchissement est donnée dans son acte de mariage, le 9 novembre 1848 à Gourbeyre (avec une erreur de transcription dans la date : 6 février au lieu de 6 avril) ¹². Âgée de 18 ans, et donc mineure, nommée « Louise Félicité ADOR », elle demeure alors à Basse Terre chez sa mère, « **la citoyenne Lucile Ador**, sans profession », présente au mariage. Le patronyme de Lucile et de sa fille Félicité est donc le nom de la mère de Lucile ¹³. Le registre des nouveaux-libres de Basse Terre étant perdu, nous ne pouvons pas vérifier si c'est alors seulement que Lucile est sortie de

¹⁰ Bruno Kissoun nous signale une autre habitation La Mahaudière, au Moule.

¹¹ Inventaire par Me Castel, le 9 mai 1803, cité dans l'acte de convention Barbotteau du 28/06/1823 par Me Madec mais qui ne figure pas dans les minutes de Me Castel.

¹² Nous avons trouvé cet acte par une recherche sur Geneanet : arbre de Pierre Fissier (sainval).

¹³ Recherche faite sur Anchoukaj au patronyme Ador nous ne trouvons que, aux Abymes, Adonis, 55 ans, né en Afrique, et à Saint François sur l'habitation Guyot, Alcindor, 48 ans, et Arsène (fille), 2 ans, tous deux nés à Saint-François. « Ador » est le nom d'un légume guadeloupéen, fruit d'une liane et qui ressemble à l'igname.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

l'esclavage, demandant qu'on lui donne le nom patronymique d'Ador, ou si elle a été affranchie auparavant ¹⁴.

Louise Félicité Ador épouse donc à Gourbeyre Eustache LUBIN, habitant (par la suite il est parfois dit maçon), né et domicilié à Gourbeyre, âgée de 27 ans et affranchi le 28 janvier 1833, fils légitime de Zonzon Lubin et de Rosillette (ni les époux ni leurs parents ne savent signer). Rosillette mourra à 81 ans, le 9 janvier 1866 : marchande, veuve, de parents non connus, domiciliée au hameau de la Chapelle, quartier Bas Dos d'Âne, avec son autre fils marié, Saint-Fort.

Eustache Lubin et Louise Félicité Ador, domiciliés aussi au quartier Bas Dos d'Âne mais au hameau de la ravine Rouge, chemin de la Grande Savane, auront au moins 5 fils et 2 filles :

- 1 Georges Lubin, o 23 d 30/04/1849
- 2 Titius Percin Lubin, o 09 d 17/02/1851
- 3 Marie Flore Pauline Armantine Lubin, o 20 d 29/07/1852
- 4 Marie Charles Evariste Lubin, o 26/10 d 04/11/1856
- 5 Euphrasie Lubin, o 21 d 30/06/1859
- 6 François Joseph Lubin, o 29/01 d 07/02/1863
- 7 François Albert Lubin, o 03 d 11/10/1864

Les filles de Lucile : Céлина

Céлина est la fille aînée de Lucile mais doit être sœur utérine de Félicité, issu d'un autre homme. En effet un des actes de naissance de ses enfants mentionne sa grand-mère, demoiselle Cécile, au Port Louis, qui doit donc être sa grand-mère paternelle (Ador étant la grand-mère maternelle).

Céлина a été affranchie un an après sa jeune sœur. Elle est couturière (comme sa mère Lucile) à l'Anse Bertrand mais c'est dans le registre du Port Louis où elle est domiciliée qu'elle fait inscrire le 10 juin 1838 l'arrêté du gouverneur du 4 qui la déclare libre avec sa fille Célinie, 10 mois. Elle-même a 16 ans 8 mois, donc née en 1821, et elle s'appelle Céлина LUCILIUS (patronyme donc forgé sur le prénom de sa mère). Nouvel espoir déçu d'affranchissement pour sa mère Lucile, mise au cachot, nous le rappelons, un mois plus tard, le 14 juillet 1838.

Céлина continue à déclarer la naissance d'enfants, en 1839, 1840, 1842, tous nés « maison de la demoiselle Cécile au Port Louis ». C'est en mars 1842 que Cécile est dite sa grand-mère et Céлина, toujours couturière, est alors dite domiciliée au Morne à l'eau.

En effet, à partir de 1843, c'est au Morne à l'eau que naît une autre de ses filles, déclarée par « le sieur **Charles Salomon La Pierre de Melinville**, âgé de 31 ans, séquestre judiciaire de l'habitation sucrerie Lucadou », habitation sur laquelle est née l'enfant.

Voilà donc le « sieur Lapierre » chez qui habitaient les deux filles de Lucile quand elle était au cachot. Il déclare l'enfant mais ne dit pas qu'il la reconnaît. En revanche il reconnaîtra les enfants à partir de 1850, jusqu'à la dernière, en 1854. Ceux-ci naîtront sur

¹⁴ Le registre des Nouveaux Libres de l'Anse Bertrand conservé (472 Mi 2 au CARAN) ne couvre qu'un an, depuis le 20/09/1848, et il s'arrête avant la fin de l'acte 34 du 24/09/1849. Il y eut très probablement un ou deux autres registres postérieurs, disparus, où devait figurer l'habitation Douillard Mahaudière (ou Là-Haut), absente de ce registre subsistant. Mais le 9 novembre 1848 Lucile était déjà libre, et à Basse Terre.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

différentes communes de Grande-Terre, en fonction des emplois du père, gérant d'habitation.

Si nous pouvons suivre ces déplacements c'est parce que, à l'article de la mort, le père reconnaît et légitime par mariage ses dix enfants qui porteront désormais, eux et leurs descendants, son patronyme.

En 1872, au mariage de deux de ses filles, Céline Lucilius, veuve Lapierre de Mélinville, était domiciliée à la Pointe à Pitre.

Le 7 janvier 1856 à Pointe à Pitre, au domicile du futur époux, malade, se marient donc :

- le sieur Charles Salomon Lapierre de Mélinville, né le 23/03/1813 à Marie-Galante, fils de François Armand Lapierre de Mélinville (+ 20/06/1821 Anse-Bertrand) et dame Marie Joséphine Sophie née Joubert de Laloge (+ 19/09/1817 Marie-Galante) veuve en premières noces du sieur Jacques, Philippe Boulogne Saint-Villiers
- et la demoiselle Céline Lucilius, 35 ans, née le 6 juin 1821 à l'Anse-Bertrand (inscription 10/06/1838 Port-Louis), de parents inconnus [sic].

Ils légitiment 10 enfants ; seuls sont donnés les dates et lieux des déclarations de naissance, avec le prénom seul de l'enfant jusqu'au 8^{ème} où est ajouté le patronyme paternel sous lequel il a été déclaré puisque le père a reconnu les enfants à partir de lui. Nous ajoutons le nom entre parenthèse pour les premiers, les dates de naissance et autres informations données dans les actes et le destin quand nous le connaissons.

1 Célinie (Lapierre de Mélinville)

o 08/1837 d Port-Louis 10/06/1838

Cm 11/03/1872 Me Alcide Leger, séparation de biens (liste détaillée des 32 biens de la future, dont une boutique à Féry avec marchandises, 4 000 F, et du rhum pour 1 000 F)
x 18/03/1872 Pointe à Pitre ¹⁵, Dorville David GUILLAUME, commerçant, fils naturel de + Saint Louis David GUILLAUME (+ 29/12/1865 Pointe Noire) et + Charlotte TURLAS (+ 18/03/1858 Pointe Noire)

o ca 1830 (41 ans au mariage) inscrit à Pointe Noire le 17/09/1842

ax Fanélie Fanise AÿS

+ 28/01/1871 Pointe à Pitre

2 Charles Saint Julien (Lapierre de Mélinville)

o Port-Louis 11 d 14/02/1839 ; née maison de dlle Cécile

+ 24/12/1858 Pointe à Pitre, célibataire

3 Eléonore (Lapierre de Mélinville)

o Port-Louis 27/07/ d 03/08/1840 ; maison de dlle Cécile

4 Louis Grégoire (Lapierre de Mélinville)

o Port-Louis 13 d 21/03/1842 ; mère couturière domiciliée à Morne à l'eau ; né maison de dlle Cécile, grand-mère de la mère

+ 12 d 13/08/1874 Pointe à Pitre ; 32 ans, sans profession (mère, 52 ans)

5 Elmire Calixte ¹⁶ (Lapierre de Mélinville)

o 01 d 10/10/1843 Morne à l'eau ; déclarée mais non reconnue par le père, séquestre judiciaire de l'habitation sucrerie Lucadou

+ 1878/

¹⁵ Geneanet, pbotreau.

¹⁶ Arrière-grand-mère d'*Hélène Lonné* qui, ayant vu sur notre site la question « 04-33 LAPIERRE de MÉLINVILLE (Guadeloupe, 19e) », nous a communiqué l'acte de mariage et la liste des enfants, point de départ de notre recherche.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Cm Me Lacroix 16/02/1872, séparation de biens (liste détaillée des biens de la future, 2 825 F au total, dont 12 couverts en argent, une montre en or et sa chaîne, plus un terrain avec maison à Pointe à Pitre rue du Morne à Caille, 2 000 F, qui lui appartient « pour l'avoir acquis du futur époux »)

x 16/02/1872 Pointe à Pitre ¹⁷ (mariage au domicile de l'époux pour cause de maladie grave ¹⁸), Louis Paul GOBIN, commerçant, fils de + François (+ 28/11/1861 Pointe à Pitre) et + Marie Félicité ESTABEL (+ 04/10/1864 Pointe à Pitre)

o 23/03 d 24/05/1836 Paris 3^{ème}

+ 22 d 23/02/1872 (moins d'une semaine après le mariage et légitimation des enfants)
Pointe à Pitre, 36 ans

légitiment au mariage 3 enfants, déclarés et reconnus à la naissance par leur père :

5.1 Hortense Olympe Blanche GOBIN, jumelle

o 10 d 18/01/1869 Pointe à Pitre

5.2 Hortensia Adèle Rose GOBIN, jumelle

o 10 d 18/01/1869 Pointe à Pitre

5.3 Justin Hippolyte Eugène GOBIN

o 07 d 15/10/1870 Pointe à Pitre

6 Marie Clémire Eléonore (Lapierre de Mélinville)

o Morne à l'Eau 26/04 d 05/05/1845 ; déclarée par la mère, 22 ans, couturière

Cm 29/08/1873 Me Lacroix, séparation de biens (liste détaillée des biens de la future épouse, 1 795 F)

x 30/08/1873 Pointe à Pitre, Adrien HERMINIE, maître au cabotage, fils de + Victor (+ 16/05/1856 Grand Bourg) et Méline FANTÉ, présente

o ca 1844 Grand Bourg de Marie Galante (28 ans 9 mois au mariage), déclaré
03/11/1848

7 Edgar Mellon (Lapierre de Mélinville)

relieur à Pointe à Pitre

o Morne à l'eau 28 d 29/10/1846 (date au décès et tables décennales ; le registre microfilmé et numérisé des naissances s'arrête le 11/09/1846)

+ 13/05/1878 Pointe à Pitre, maison dame veuve Paul Gobin au Morne à Caille où il demeurait ; célibataire, relieur ; mère domiciliée même ville ; déclaré par Adrien Herminie, 32 ans, maître au cabotage demeurant chemin du Morne à Caille, son beau-frère

8 Donatien Rigobert Lapierre de Mélinville

o Port-Louis 10 d 15/01/1850 ; déclaré et reconnu par le père, dit sans profession ; mère marchande

9 Marie Antonia Lapierre de Mélinville

o d Le Moule 28/04 d 06/05/1853 ; déclarée et reconnue par le père, fermier de l'habitation Lacroix

10 Marie Cécile Monique Lapierre de Mélinville

o Pointe à Pitre 05 d 15/05/1854, déclarée et reconnue par son père, 44 ans, gérant d'habitation au Petit Canal

+ 23/08/1859 Pointe à Pitre, chez sa mère

Charles Salomon LAPIERRE de MÉLINVILLE est mort 4 jours après son mariage, à Pointe à Pitre, maison du sieur Larrouy faubourg des Abymes, le 11/01/1856, dit sans profession ; décès déclaré le lendemain. Un acte de notoriété le 22/09/1856 (Me Gardemal), par Edouard Clermont Bloncourt et Saint Félix Blancan, liste les 10 enfants

¹⁷ Geneanet, pboteau, qui donne la descendance GOBIN.

¹⁸ L'histoire de la mère se répète.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

héritiers de leur père, (y compris la dernière, cependant déjà décédée), tous mineurs, « *de son mariage avec Madame Céline Lucilius, survivante, avec qui il était commun en biens à défaut de contrat de mariage* ». On y apprend que le défunt était à la fin de sa vie commissaire de police adjoint de Saint Louis de Marie-Galante et, le même jour, sa veuve établit une procuration pour toucher les arrérages échus de son traitement.

Les premiers LAPIERRE de MÉLINVILLE, à Marie Galante

On trouve sur Geneanet ¹⁹ la nombreuse descendance du frère aîné de Charles Salomon, Auguste Armand (1810-1883), et l'ascendance de leur père François Armand, que nous ne reprendrons pas : famille originaire de Bretagne (Hennebont ²⁰, Pontivy, Morbihan, 56).

1 François Armand de LAPIERRE MÉLINVILLE

fils d'Armand Jean Baptiste et Sara de GIDDINS, domiciliés à Paris

b 17/12/1781 Paris (mention à son mariage)

+ 20/06/1821 Morne à l'eau (Anse Bertrand d'après mention au mariage de son dernier fils)

x 9 ventôse XII (29/02/1804) Grand Bourg de Marie Galante, Marie Jeanne Sophie JOUBERT (de) LALOGÉ, habitante propriétaire à la Capesterre, fille de + Hugues Aimé ²¹ et + Marie Jeanne Désirée LACAVÉ FAUSSECAVE

o 02/02 b 26/03/1772 Capesterre de Marie Galante

+ 18 d 19/09/1817 Marie Galante ²² ; décédée maison principale de son habitation à Capesterre ; 44 ans, laissant 2 fils et 2 filles de son premier mariage et 4 fils du second

ax 25/08/1788 Capesterre de Marie Galante, Jacques Philippe BOULOGNE SAINT VILLIERS, fils d'Antoine Hubert BOULOGNE CLAIRANGE et Françoise BOTREAU

o 11/02 b 14/05/1763 Capesterre

+ 08 ou 09/1795, guillotiné (Lacour, Histoire de la Guadeloupe, II p. 360)

d'où 2 fils et 2 filles BOULOGNE SAINT VILLIERS

1.1 Marie Fany de LAPIERRE MÉLINVILLE

o 18 d 30 frimaire XIII (21/12/1804) sur l'habitation des parents à Capesterre

+ 30 vendémiaire XIV (22/10/1805) sur l'habitation de ses parents à Grand Bourg (sic ; erreur pour Capesterre) ; 10 mois 17 jours

1.2 Marie Émile de LAPIERRE

o 08/12/1805 Capesterre d 09/02/1806 Grand Bourg

+ 31/01/1809 sur l'habitation des parents à Capesterre ; 3 ans 1 mois 23 jours

1.3 Cyr Jean Baptiste Armand LAPIERRE de MÉLINVILLE

gère d'habitation puis habitant au Port Louis

o 05/01 d 05/07/1807 ; né sur l'habitation des parents à Capesterre

+ 1839/ ²³

¹⁹ Roger Remblière, rrembliere.

²⁰ Coïncidence (?) : l'origine de la famille Douillard est aussi à Hennebont.

²¹ Capitaine de dragons et habitant sucrier à Capesterre de Marie Galante, il venait de Saint-Chamond (Loire, 42) dans le Lyonnais.

²² Rappel : pendant les années révolutionnaires et après, un seul lieu pour la tenue de l'état civil de Marie Galante, à Grand Bourg. Les actes précisent le lieu de résidence.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.4 Victor LAPIERRE MÉLINVILLE

o 06/12/1809 sur l'habitation des parents à Capesterre
+ 1817/

1.5 Auguste Armand de LAPIERRE MÉLINVILLE

o 28/04 d 03/07/1810 sur l'habitation des parents à Capesterre
+ 16/12/1883 Morne à l'eau

x 11/04/1837 Morne à l'eau, Marie Céline ARNAUD BARBE, fille de Nicolas, capitaine retraité, et Marie Cécilia LASSERRE, propriétaires au Morne à l'eau demeurant sur leur habitation sucrerie Bordenave

o 10/02 d 02/06/1821 Morne à l'eau

+ 25 d 26/08/1864 Morne à l'eau, habitation Lasserre section de Jabrun, 43 ans
postérité : voir sur Geneanet Roger Remblière (rembliere) et autres

1.6 **Charles Salomon Armand de LAPIERRE MÉLINVILLE**

o 27/03 d 14/09/1813 sur l'habitation des parents à Capesterre (Charles Salomon)
(il avait donc juste 4 ans au décès de sa mère et 7 ans à celui de son père)

Les quatre fils, mineurs au décès de leur père, ont peut-être été élevés par leurs frères et sœurs utérins Boulogne Saint-Villiers.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

²³ Il était gérant d'habitation au Port Louis en 1837 quand témoin au mariage de son frère Auguste Armand. Le 5 juin 1839 (Me Alexis Lemoine Maudet), Cyr Jean Armand Lapierre de Mélinville, habitant du Port Louis, y achète une maison, une négresse et divers meubles et effets mobiliers.